

## CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

6/04 : Accol'ecture  
 9 et 23/04 : Médiateur Numérique  
 12/04 : Soirée jeux  
 13/04 : Tirage au sort du Concours Lecture  
 14/04 : Braderie  
 16/04 : Conseil municipal  
 19/04 : Péniche Spectacle  
 27/04 : Les Tontons Bulleurs

Les lieux et heures sont mentionnés dans les articles présents dans le mensuel.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

La Mairie a reçu beaucoup de messages relatifs à la fermeture du restaurant municipal le 19 mars dernier, la plupart en lien avec une communication jugée tardive.  
 Pour rappel, les agents de Chevaigné ne sont pas tenus de déclarer 48H à l'avance leur volonté d'être en grève. Cependant ils le font spontanément car ils sont attachés à leurs missions. Quand les grèves ont lieu un mardi, les responsables de services prennent connaissance du nombre de grévistes le lundi matin et élaborent des scénarii de fonctionnement alternatifs quand cela est possible. Le temps de faire valider le scénario retenu par les élus, de mettre au point les messages et d'assurer en parallèle leurs autres missions, il est souvent impossible de communiquer avant le début d'après-midi.

## CLASSES 4

Les personnes intéressées par l'organisation d'une manifestation festive autour des classes 4 (personnes nées en 1934,1944,1954, etc.) sont invitées à se faire connaître auprès de Thierry BRUEZIERE au 06.09.86.27.60.

## CHEMINS PIÉTONNIERS

Les chemins piétonniers comme celui de la rue de la Géminais, ainsi que les trottoirs, comme ceux situés devant les commerces ne doivent en aucun cas être utilisés comme lieux de stationnement de véhicules automobiles.


## JEUNESSE

### RENTRÉE EN SEPTEMBRE 2024 À L'ÉCOLE JULES VERNE

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la prochaine année scolaire à l'école Jules Verne, il convient de prendre contact dès maintenant avec Mme BARS la directrice, par mail : [ecole.0350195x@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350195x@ac-rennes.fr) ou par téléphone au 02.99.00 99.01, de préférence les mardis et jeudis.  
 La scolarisation en toute petite section de maternelle pour les enfants nés en 2022 sera possible, en fonction du mois de naissance.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- Ewan CHESNEL MALITOURNE - Le 25 février
  - Louis ESSEMILAIRE - Le 12 mars
- 

## URBANISME

**DÉCLARATIONS**  
 Ces déclarations de dépôt sont communiquées par la Mairie pour l'information générale des citoyens. Cette communication ne dispense pas les bénéficiaires d'une information de courtoisie du voisinage immédiat, notamment lorsque le projet impacte directement les clôtures ou le bâti existant des riverains. Les pièces des dossiers précités ne sont pas consultables ni communicables avant la prise de décision du Maire. Lorsque le permis est accordé, il est consultable à l'accueil de la Mairie. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date d'affichage sur le terrain.

Dépôt de déclaration préalable		
20/02/24	LE TEXIER Christophe 8, rue de la Vieille Cour	Création et remplacement de vélux
1/03/24	PRO EXPERT SOLAIRE 9, rue du Tertre	Pose de 8 panneaux photovoltaïques
11/03/24	EDF ENR 42, route de la Géminais	Pose de 5 panneaux photovoltaïques
12/03/24	GOUPIL Nicolas 38, rue de la Géminais	Clôture

Attention : l'affichage de l'autorisation de travaux est obligatoire sur le terrain dès son attribution et pendant toute la durée des travaux (Article R 421-39 du Code de l'Urbanisme).

## ÉLECTIONS

Les Élections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 3 Mai 2024. Pour ce faire, vous avez la possibilité de vous présenter à l'accueil de la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou par internet via le site [service-public.fr](http://service-public.fr).  
 Les résidents Européens ont la possibilité de s'inscrire sur les listes complémentaires Européenne et Municipale, les justificatifs à présenter sont les mêmes que pour les résidents français. Si vous avez changé d'adresse tout en restant domicilié sur la Commune depuis le mois de juin 2022, il est important de nous en informer, afin que votre nouvelle adresse soit prise en compte, que l'on puisse vous faire parvenir votre nouvelle carte d'électeur et recevoir la propagande électorale.  
 À compter de cette année et pour les prochains scrutins, l'adresse des bureaux de vote sont les suivants :  
 Bureau 1 : Salle du Conseil à la Mairie - 7, rue de la Mairie  
 Bureau 2 : Salle Guillemets à l'Accolade - 4, rue de la Mairie.

Si vous souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote (créneau de 2 heures), merci de contacter la Mairie.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes, garçons et filles, sont concernés.  
 Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...). Les jeunes doivent se faire recenser entre la date de leur 16e anniversaire et les 3 mois suivants.  
 Pièces à fournir :  
 • Une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française  
 • Un livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance)  
 • Un justificatif de domicile  
 Une régularisation du recensement est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

## TRAVAUX

- Rue de la Mairie : dans le cadre de travaux de renouvellement d'eau potable et de réaménagement, la rue de la Mairie va être coupée à partir de début mars jusqu'à début juin.
- Des travaux de mise aux normes des passages piétons ont commencé dans toute l'agglomération en ne modifiant que localement les conditions de circulation.
- Travaux de rénovation de l'éclairage public et du chemin piéton reliant le quartier du Champ Michel vers le lieu-dit Le Pont.

### SUSPENSION DES ARRÊTS DE BUS FONDERIES ET MAIRIE

De début mars à début juin, pendant les travaux rue de la Mairie, les arrêts de bus rue des Fonderies et rue de la Mairie seront temporairement déplacés rue d'Abas, et ne seront plus desservis. Un arrêt provisoire servant de terminus sera aménagé en haut de la rue d'Abas. Une communication complète sera mise en place par la STAR.

## APPEL À PROJET

La Municipalité propose à la vente un bâti en terre en Centre bourg pour un projet en lien avec le développement économique, touristique, social ou culturel. C'est pourquoi, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour désigner le lauréat pour cette acquisition. Le document est disponible sur le site internet.

## COMMERCE ET ARTISANAT

La Commune s'associe aux commerçants et artisans ayant participé à la première édition de la Balade insolite pour remercier les chevaignéennes et chevaignéens qui ont bravé le mauvais temps pour déambuler dans le bourg. Vous avez été nombreux à aller à la rencontre de la palette d'artisans, commerçants et de services proposée sur la Commune. Remerciements particuliers au Comité des Fêtes et à l'École de Musique Intercommunale pour la logistique et l'animation.

## À L'ACCOLADE

[lacolade@chevaigne.fr](mailto:lacolade@chevaigne.fr) ou 06.08.04.71.73



### CONSEILLER NUMÉRIQUE

Les **mardi 9 et 23 avril**, un conseiller numérique pourra vous proposer un accompagnement individuel au numérique sur rendez-vous, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Contactez l'Accolade pour connaître les disponibilités et vous inscrire.

### SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Si vous souhaitez partager un moment convivial autour des jeux de société, nous vous invitons le **vendredi 12 avril à partir de 20h30**. Vous pouvez apporter les jeux que vous souhaitez faire découvrir aux autres. Contact : [chevaignejoue@gmail.com](mailto:chevaignejoue@gmail.com).

### SORTEZ EN BUS

Il reste des places pour la pièce "Le firmament" jouée le 16 avril à 20h00. Merci de réserver par mail à : [sortezenbus@gmail.com](mailto:sortezenbus@gmail.com) avant le **2 avril**. Tarif : 20 Euros.

Le rendez-vous des amoureux de la Bande Dessinée !  
Et si on parlait BD ?  
**Samedi 27 avril à 10h30.**



### ACCOL'ECTURE

Un nouveau rendez-vous vous est proposé tous les premiers samedis du mois ! Albums, contes, peut-être chansons ? Laissez-vous surprendre par nos parents lecteurs et leur choix de lecture. Pour petits et grands !  
**Samedi 6 avril à 11h00** à la médiathèque.  
Si vous voulez lire des histoires, contacter Céline.

## PÉNICHE SPECTACLE

La Péniche est de retour le **vendredi 19 avril à 20h30 !**  
Partez pour un embarquement avec "The Magic Beam Sister et Robert", un spectacle de swing vocal humoristique à ne surtout pas manquer !



Tarifs : 11€ pour les chevaignéens - 14€ hors Commune - 5€ pour les enfants. Réservation au 06.08.04.71.73 ou [lacolade@chevaigne.fr](mailto:lacolade@chevaigne.fr).

## L'EXPÉRIENCE

L'EXPÉRIENCE est un espace pour travailler, échanger et partager, mais aussi créer par le biais d'un espace Atelier.

L'objectif est de permettre à des habitants de la Commune et de ses alentours de travailler dans un lieu dédié, et d'expérimenter cette nouvelle offre de service.

Ce lieu repose sur la co-construction avec les Expérimentateurs.

Ce lieu est meublé et équipé d'Internet. L'accès est possible 7 jours/7 et 24h/24.

L'Expérience propose un espace dédié aux pratiques artistiques, sous la forme d'un Atelier.

12 formules de tarification attractives sont proposées pour correspondre au plus près des besoins de chacun (de 50€ à 780€).

Toutes les formules sont indiquées sur le site internet de la Commune.

L'espace Atelier suit la même tarification, mais il est possible uniquement dans cet usage à visée de loisirs, pour les habitants de Chevaigné, détenteurs de la Carte Sortir, de bénéficier d'une réduction de 50% quelle que soit la formule choisie.

L'aventure vous tente ? Venez visiter ce nouvel espace en envoyant un mail à [l'experience@chevaigne.fr](mailto:l'experience@chevaigne.fr).

## VIE ASSOCIATIVE

### LES KORRIGANS

Braderie le **dimanche 14 avril 2024 de 08h00 à 18h00**.

Salle polyvalente, Route de la Motte à Chevaigné.

Emplacements intérieurs (4€ du mètre linéaire) et extérieurs (3€ du mètre linéaire).

Informations et réservations par mail à [Braderie@creche-korrigans.fr](mailto:Braderie@creche-korrigans.fr).

### LES JARDINS DE CHEVAIGNÉ

Jardinez à Chevaigné ! L'association Les Jardins de CHEVAIGNÉ met à votre disposition sur le site de la Galonnais des parcelles de 30 m2 ou plus pour produire vos pommes de terre, vos tomates, vos potirons, vos salades, vos radis ... et tous les légumes et petits fruits que vous choisirez de cultiver. Vous y rencontrerez d'autres jardiniers amateurs plus ou moins expérimentés, toujours prêts à partager leur expérience. Il reste encore quelques parcelles disponibles pour 2024 !

Contactez Olivier BERHAULT par mail :

[lesjardinsdechevaigne@gmail.com](mailto:lesjardinsdechevaigne@gmail.com).

### ÉLAN CHEVAIGNÉEN

À noter sur votre agenda : course nature le **7 juillet** (8 km ou 13 km).

Si vous aimez courir, ou marcher, n'hésitez pas à venir participer : Départ à la scierie.

Des informations plus précises seront annoncées dans les prochaines semaines.

## LES OLYMPIADES

Les Olympiades de Chevaigné, rassemblement sportif et culturel, familial, gratuit et ouvert à tous, auront lieu le **samedi 22 juin** sur le site de la scierie, avant la traditionnelle fête de la St Jean.

Au programme : compétitions sportives par équipe, démos en public par des professionnels, restauration / buvette, espaces pour les plus petits...

Les inscriptions seront bientôt ouvertes et les coups de mains bénévoles bienvenus !

<https://olympiades-2024.ascchevaigne.fr>.